

22 Août 2024 -12:37

La Régie des Bâtiments dote le Centre des Finances de Neufchâteau de 76 panneaux photovoltaïques !

Fin avril 2024, la Régie des Bâtiments a fait placer 76 panneaux photovoltaïques sur le Centre des Finances de Neufchâteau afin d'améliorer sa durabilité et de réduire les émissions de 17 tonnes de CO2 par an.

|| Intégrer des panneaux photovoltaïques dans nos bâtiments publics constitue un acte concret en faveur de la transition énergétique et de notre engagement envers celle-ci. Tous les autres travaux effectués concourent à réaliser en plus des économies d'énergie, donc à faire baisser les coûts d'exploitation des bâtiments. Il s'agit là d'une volonté au niveau fédéral, dans le cadre du Plan National Énergie-Climat. En effet, outre cette installation, d'autres projets sont actuellement à l'étude pour étendre ce déploiement. En 2024, entre autres, nous prévoyons l'installation de panneaux photovoltaïques sur des sites tels que l'immeuble de bureaux "Kouterpoort" à Gand ou encore la prison d'Ittre. D'autres projets similaires ont déjà été réalisés cette année comme au complexe de la Police Fédérale de la route de Daussoix ou encore sur les toits de la Protection civile de Crisnée. ||

Mathieu Michel, secrétaire d'État sortant chargé de la Régie des Bâtiments

## Une énergie locale et durable

D'une puissance totale de 41 kWp et permettant la production annuelle de 37,7 MWh, l'installation des panneaux photovoltaïques permet de bénéficier d'une énergie locale et durable et de réduire les émissions

de 17 tonnes de CO2 par an. Grâce à ces panneaux, 34 % des besoins en électricité du bâtiment sont désormais couverts.

L'installation de panneaux photovoltaïques est l'une des actions clefs mise en place dans la contribution de la Régie des Bâtiments au Plan National Énergie-Climat (PNEC). Dans ce cas-ci, 74% de l'électricité qu'ils produisent est consommé par le site-même et 26% est injecté dans le réseau.

## Un apport complémentaire fourni par une énergie 100 % verte

A côté des 34 % d'électricité provenant des panneaux photovoltaïques, c'est une électricité 100 % verte qui est consommée par le Centre de Finances.

En effet, depuis le 1er janvier 2017, les bâtiments gérés par la Régie des Bâtiments sont fournis en gaz naturel et en électricité 100 % verte via une convention conclue avec la centrale d'achat de la Vlaams Energie Bedrijf (VEB). Ce qui lui permet de bénéficier de tarifs intéressants grâce à la mise en concurrence de ses partenaires lors de l'achat d'énergie.



## De nouvelles menuiseries pour un bâtiment encore plus durable

Soucieuse de l'empreinte environnementale de ses bâtiments publics, la Régie des Bâtiments avait déjà procédé au remplacement des 292 menuiseries de fenêtres du bâtiment et à la pose d'un nouveau double vitrage isolant entre mai et novembre 2023.

Les nouveaux châssis en aluminium nécessitent un minimum d'entretien et répondent aux dernières normes PEB en vigueur ( $U_{max}$  des châssis = 1,5 W/m<sup>2</sup>K). En outre, les nouveaux châssis offrent également une amélioration de la sécurité par rapport aux risques d'effractions (vitrage de sécurité feuilleté partout).

Des protections solaires ont également été prévues sur les façades les plus exposées au soleil afin d'éviter toute surchauffe.

Ces travaux ont permis l'amélioration du confort des occupants ainsi que la diminution des frais de chauffage, grâce à une meilleure isolation du bâtiment et de l'étanchéité à l'air.

### Fiche technique

- Propriétaire : État belge
- Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments
- Occupant : Centre des Finances

#### *Installation des panneaux photovoltaïques :*

- Entreprise : Accord-cadre conclu entre VEB et ENBRO sa (8530 Harelbeke)
- Moment de l'installation : avril 2024
- Coût de l'installation : environ 45 000 euros TVAC

#### *Remplacement des menuiseries :*

- Entrepreneur : Pierret project
- Durée des travaux : mai 2023 - novembre 2023
- Coût des travaux : environ 660 000 euros TVAC

Régie des Bâtiments  
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 65 11  
<http://www.buildingsagency.be>

Nele Heerwegh (NL) -Johan Vanderborght  
(FR)  
+32 (0)470 13 10 74  
+32 (0)479 63 14 16  
[press@buildingsagency.be](mailto:press@buildingsagency.be)